



MANIFESTE

**pour une scolarisation
effective de tous les enfants**

PANEL

499

**ENFANTS
DE 3 À 18 ANS**

**ACCOMPAGNES EN
CAMSP / SESSAD /
IME / A L'ADAPEI 69**

Adapei 69

75 Cours Albert Thomas
69003 LYON
04 72 76 08 88

ÉDITÉ

31.08.2023

ÉDITO



En France, tous les enfants sont supposés avoir le droit d'aller à l'école.

Mais dans les faits, la réalité est toute autre. De nombreux enfants en situation de handicap sont confrontés à des conditions de scolarisation inadaptée à leurs besoins, à leurs envies, ainsi qu'à la spécificité de leur handicap. Certains ont un « bout » de solution. D'autres sont en attente de solutions de dernière minute, en école spécialisée ou dans leur école de quartier. Nombre d'entre eux ne bénéficient pas de solutions de scolarisation pleines et entières.

L'éducation ne peut pas et ne doit pas être une simple promesse ; avoir un handicap ne peut et ne doit pas être une source d'exclusion du système éducatif. C'est à l'école de se transformer, de s'adapter, pour pouvoir accompagner chaque enfant. Par ce manifeste, l'Unapei évalue les avancées et les grands chantiers à mener sur les territoires pour que les enfants cessent d'être privés de leur droit fondamental à l'éducation.

En forçant la prise de conscience, l'Unapei veut, plus que tout, mobiliser toutes les forces-vives de notre pays - élus, décideurs publics, professionnels de l'Education nationale, professionnels du médico-social pour qu'ensemble nous puissions œuvrer et instaurer des solutions adéquates pour chaque enfant. **Les priver de l'école, c'est les priver d'une part essentielle de leur enfance et de leur vie. Et ils n'ont pas le temps d'attendre pour vivre leur vie d'enfant !**

Luc GATEAU, Président de l'UNAPEI

Pour tous les enfants, la rentrée devrait être synonyme d'impatience à l'idée de découvrir son nouvel enseignant, de joie de retrouver la cour d'école, de soif de découverte.

Pourtant, de très nombreuses familles de notre département vivront, encore une fois, cette rentrée dans la colère et le désarroi, face à l'absence de solution ou de solutions inadaptées. Comment accepter, en tant que parent, que son enfant ne bénéficie pas des mêmes droits que les autres ? Comment accepter qu'il reste invisible aux yeux du système scolaire français ? Il s'agit d'une injustice indigne de la république.

L'Adapei 69, partenaire des familles depuis 75 ans, est pleinement mobilisée pour alerter les pouvoirs publics, l'Education nationale, les medias et le grand public.

Ensemble, restons mobilisés !

Valérie Bérard, Présidente de l'Adapei 69



PANEL

499

ENFANTS
DE 3 À 18 ANS

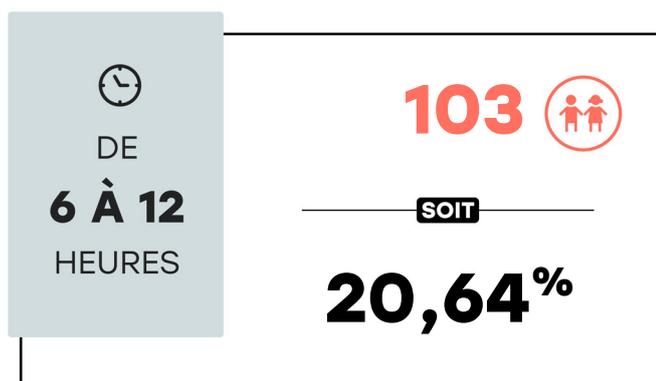
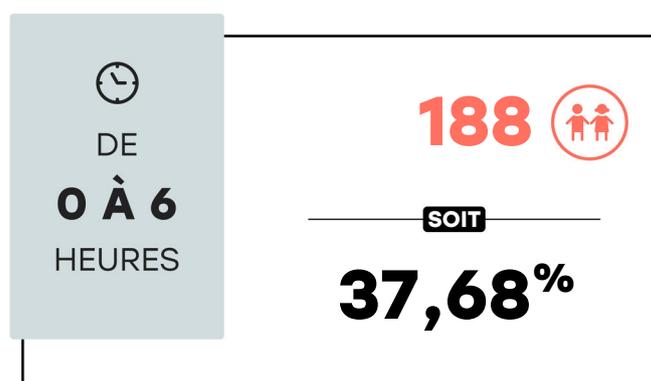
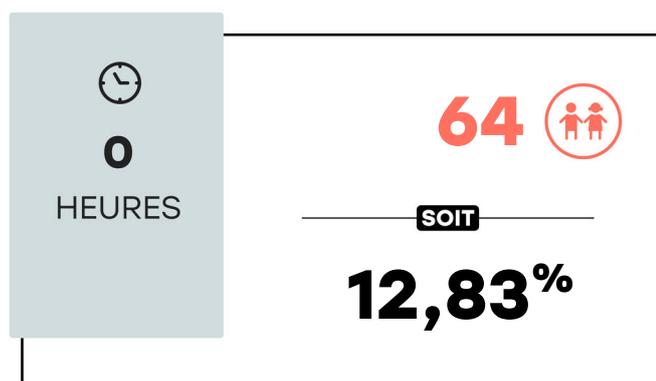
LÉGENDE



Enfants



HEURES DE SCOLARISATION PAR SEMAINE



“ Eva aura 9 ans en fin d’année, n’a jamais été scolarisée. En attente d’IME (Institut médico-éducatif) depuis 2016. Les années passent, les espoirs se réduisent. Les chances pour Eva diminuent. La France, le pays des droits pour tous, l’éducation, l’instruction et l’inclusion sont juste une utopie. ”

Source : marentree.org

PANEL

499

ENFANTS
DE 3 À 18 ANS

LÉGENDE



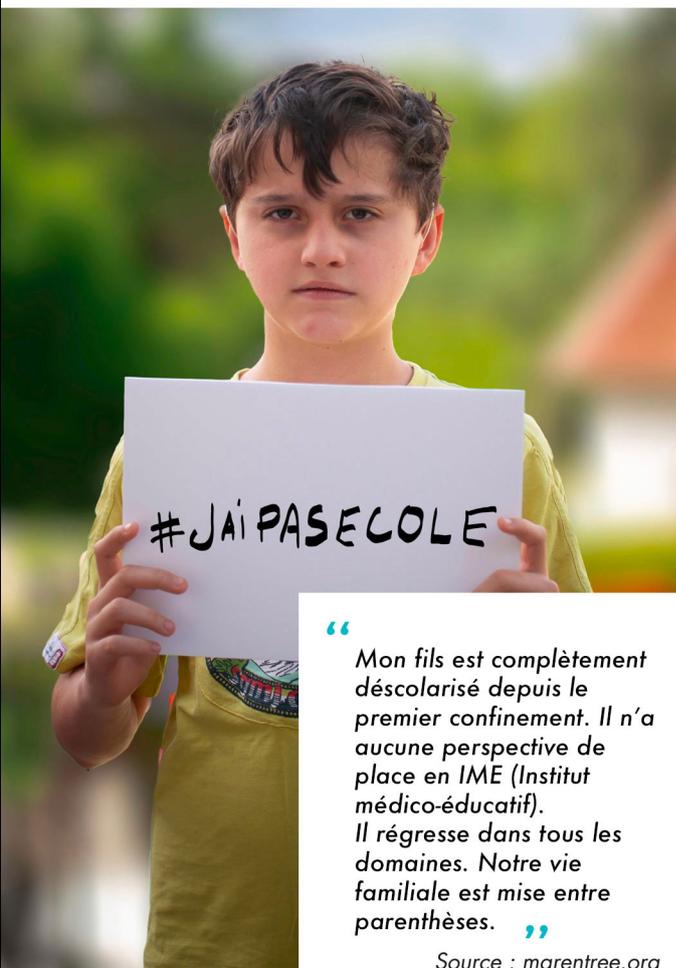
Enfants



Enseignants



Outils de suivi de scolarisation



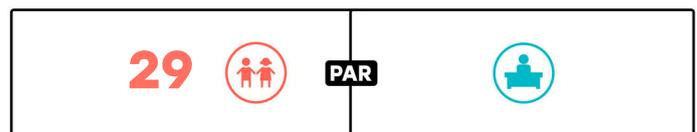
#JAIPASECOLE

“
Mon fils est complètement
déscolarisé depuis le
premier confinement. Il n'a
aucune perspective de
place en IME (Institut
médico-éducatif).
Il régresse dans tous les
domaines. Notre vie
familiale est mise entre
parenthèses. ”

Source : marentree.org

NOMBRE ET QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS

Enseignants



Dont enseignants spécialisés



SUIVI DE LA SCOLARISATION

Pourcentage d'élèves ayant fait l'objet
d'une réunion d'ESS (Equipe de suivi
de scolarisation)



Pourcentage d'élèves ayant bénéficié
d'un GEVASco (Guide d'évaluation
scolaire)



PANEL

499

ENFANTS
DE 3 À 18 ANS

LÉGENDE



Enfants

NOMBRE D'ENFANTS AYANT UN TEMPS DE PRÉSENCE À L'ÉCOLE ORDINAIRE

(au moins ½ journée par semaine)

En établissement scolaire,
centre de formation, etc.
(Hors enfants accompagnés en SESSAD)

94  SOIT 18,84%

INDICATEURS D'UNE SCOLARITÉ INCLUSIVE

Élèves inscrits
dans la « base élève »
de l'Éducation nationale

113  SOIT 22,65%

% de places de SESSAD
(Service d'éducation spéciale
et de soins à domicile) sur
les places totales

70  SOIT 16,09%

% d'élèves scolarisés en
Unités d'enseignement
externalisées ou en classes
externalisées

46  SOIT 9,22%

#JAIPASECOLE

“ Nous pallions tous les carences de l'Éducation nationale qui refuse de débloquer les moyens financiers pour rendre l'école accessible à tous, dans l'indifférence générale. Mes 2 enfants sont concernés. ”

Source : marentree.org

ABSENCE DE PLACE À L'ÉCOLE ORDINAIRE OU DANS UNE ÉCOLE SPÉCIALISÉE, ACCUEIL PAR DÉFAUT DANS UNE STRUCTURE QUI NE CONVIENT PAS OU PLUS, SCOLARISATION INADAPTÉE À LEURS BESOINS OU INEXISTANTE...

“ Malgré trois ans de combat je suis sans solution pour mon fils. J'ai frappé à toutes les portes à toutes les personnes qui faut contacter et toujours rien. ”

Source : marentree.org

Cette année encore, des enfants en situation de handicap n'accéderont pas à l'école comme les autres élèves. La France doit, enfin, rendre effectif le droit à la scolarisation pour tous les enfants en prenant en considération leurs besoins et leurs attentes particulières.

Le site internet marentree.org invite la société et les pouvoirs publics à prendre la mesure des inégalités vécues par les élèves en situation de handicap partout sur le territoire français. Grâce aux témoignages postés par tous ceux qui subissent ces situations valent tous les mots et tous les discours. Ils rendent visibles les réalités subies par ces enfants isolés du seul fait de leur handicap et de l'absence d'une prise en compte de celui-ci par le système scolaire.



**RENDEZ-VOUS SUR
MARENTREE.ORG**

pour mieux comprendre les parcours chaotiques de ces enfants, sources d'exclusion et de perte de chance.